

dans l'île du Prince-Edouard et une diminution dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie Britannique. Dans Ontario, les proportions aux deux élections étaient presque identiques.

Bulletins  
gâtés et  
réglés.

59. Il y a eu une diminution de 1,530 dans le nombre des bulletins gâtés et rejetés. La diminution, en proportion du nombre des votes inscrits, a été remarquable dans chaque Province, particulièrement la Nouvelle-Ecosse, la Colombie Britannique, et la Province de Québec, et s'élevait à 37.20 pour cent pour toute la Puisseance. Comme le droit de vote était donné à un grand nombre de personnes qui auparavant ne pouvaient voter, le résultat ci-dessus peut-être considéré comme un témoignage satisfaisant du progrès de l'éducation dans ce pays.

Proportion des  
électeurs  
à la population etc.

60. En 1882 la proportion des électeurs à la population de 1881 était de 1 par chaque 5.38 personnes, et en 1887 de 1 par chaque 4.82 à la population estimée de 1886. Quand le recensement de 1881 eut lieu, 24 par cent de la population étaient des hommes de et au-dessus de 21 ans, dont 77 par cent avaient droit de vote. La proportion des membres aux hommes de 21 ans et au-dessus était de 1 par 4,914 et au nombre de ceux qui avaient droit de vote d'un par 3,808. En 1887, la proportion des membres au nombre de ceux qui avaient droit de vote était de 1 par 4,575, ou, y compris les territoires, de 1 par 4,623.

Proportion dans  
le Royaume-Uni.  
Proportion des  
membres  
à la population.

61. En 1881, la proportion des membres à la population du Royaume-Uni était de 1 par 54,255 personnes.

62. Lorsque le recensement de 1881 eut lieu, la proportion des membres par 100,000 de la population dans les pays ci-dessous était de :

Royaume-Uni.....	2.0
Canada.....	5.0
Victoria.....	10.0
Nouvelle Galles du Sud.....	14.4
Queensland.....	25.8
Australie Sud.....	16.0
Tasmanie.....	27.6
La Nouvelle-Zélande.....	16.5